



## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE (CACLP)

4e séance – 17 juin 2026 – 13 h 37 à 15 h 40

Salle 3016, Édifice Constance-Provost

115, rue Principale, secteur d'Aylmer

Séance en mode hybride

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Julie Vallée, membre citoyenne (En visioconférence)

Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen (En visioconférence)

Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais (En visioconférence)

Maude Guy, ministère de la Culture et des communications (En visioconférence)

Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

Lisanne Rheault-Leblanc – Corporation du Salon du livre de l'Outaouais (En visioconférence)

##### Secrétaire

Anick Fortin, coordonnatrice aux comités et commissions – DE

##### Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Léa Alain-Gendreau – responsable, Arts visuels et patrimoine – SACL

Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL

Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque et lettres – SACL

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

##### Autres personnes présentes

#### ABSENCES

Chloé Bourgeois, vice-présidente et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Gilles Parent, membre citoyen

Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre

Marie-Hélène Leblanc – École des Arts et Cultures et Galerie UQO

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 37.

La présidence souligne la fin prochaine des mandats de Gilles Parent et de Marie Roy et remercie les membres pour leur contribution. Elle indique qu'un

comité de sélection se réunira afin de pourvoir les postes vacants et que les nominations seront entérinées par le conseil municipal. Elle mentionne également le besoin de recruter un organisme représentant le domaine du patrimoine et invite les membres à diffuser l'information au sein de leurs réseaux.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Julie Martineau propose une modification à l'ordre du jour afin d'ajouter, au point « Divers », un sujet concernant un appui au maintien des budgets culturels en milieu scolaire.

*Il est proposé par Marie Roy*

*Appuyé par Lianne Rheault-Leblanc*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que modifié.*

*Adoptée*

## **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

## **4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 6 mai 2026**

Le procès-verbal est déposé, ayant été validé au préalable par courriel auprès des membres et diffusé sur le site de la Ville de Gatineau.

Le Service des arts, de la culture et des lettres rappelle également aux membres l'invitation à participer à l'intercommissions du 11 septembre portant sur la révision de la stratégie événementielle.

## **5. Période de questions du public**

Aucun citoyen n'est présent lors de la séance, et aucune question écrite n'a été reçue au préalable.

## **6. Point statutaire : Infrastructures culturelles - Information**

### Bibliothèque Guy-Sanche

La présentation des prestations des trois finalistes a été réalisée devant public le 1<sup>er</sup> juin dernier, et le jury a procédé à la sélection du lauréat le 2 juin. Il est précisé que le dossier sera traité en huis clos afin de permettre la présentation des trois finalistes ainsi que du projet lauréat. L'acceptation du projet par le conseil municipal est prévue le 7 juillet prochain. Le dossier évolue positivement et vise la réalisation d'une bibliothèque d'envergure.

### Centre des arts vivants

Le projet de centre en arts vivants est réorienté vers un plan B afin de répondre aux besoins à court terme.

### La Filature

L'organisme est actuellement en attente d'une réponse à sa demande de subvention déposée auprès du ministère de la Culture et des Communications, tandis que des démarches de financement complémentaire sont en cours.

### Ateliers du Ruisseau

Parallèlement, le projet progresse à l'étape des plans et devis en vue de l'aménagement des espaces, et une demande de permis est en préparation afin de permettre le démarrage des travaux. Le projet vise notamment à contribuer à la vitalité du centre-ville et au développement de la création en arts visuels.

### Musée régional de l'Outaouais

Le dossier demeure en cours d'analyse, avec des discussions entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications.

### Auditorium du Cégep de l'Outaouais

Une ébauche de protocole d'entente a été déposée au Cégep par la Ville, laquelle est en attente de commentaires du partenaire.

À la suite de la présentation, un membre soulève des préoccupations concernant l'avenir des locaux du 135, rue Eddy ainsi que sur les conditions de relocalisation des artistes vers les ateliers du Ruisseau au 75, promenade du Portage, notamment en lien avec les coûts et l'état d'aménagement des espaces.

Le Service indique ne pas disposer d'information à ce stade concernant le devenir des locaux actuels (135, rue Eddy) et précise qu'un suivi sera effectué. Il mentionne qu'une rencontre est prévue avec l'organisme afin d'aborder l'avancement du projet, rappelle la nécessité d'assurer la viabilité financière du projet et souligne l'existence d'un programme municipal de soutien au loyer pour les ateliers d'artistes pouvant atténuer l'impact des hausses de coûts.

*Maude Guy se joint à la rencontre en visioconférence à 13 h 52.*

## **7. Initiatives d'accès aux salles municipales de diffusion – Présentation**

La présentation expose les initiatives mises en place dans les salles municipales de diffusion afin de soutenir le développement du milieu des arts de la scène à Gatineau. Elle vise à recueillir les commentaires des membres sur les retombées et les suites à donner.

Julie Lacroix du Service des arts, de la culture et des lettres présente le contexte et les principaux enjeux, notamment le manque de lieux de création, l'accès limité aux salles municipales ainsi que les contraintes liées aux réservations et aux ressources techniques. Elle souligne le rôle de la Ville comme diffuseur et partenaire du milieu, en appui à la relève et à la mise en valeur des artistes locaux, notamment à La Basoche, à la salle Jean-Després et au Théâtre de l'Île, où la bourse et résidence de création a été pérennisée grâce à la politique culturelle. Elle mentionne également des démarches en cours visant à améliorer l'accès aux salles par une meilleure information, une plus grande transparence et l'exploration de solutions technologiques, tout en présentant un portrait global des usages des espaces de diffusion et de création.

### Discussions

Les échanges ont mis en lumière des enjeux liés à l'accès aux salles municipales, notamment des problèmes de communication et de coordination dans la gestion des réservations, entraînant des conflits d'horaire et un manque de prévisibilité pour les organismes.

Les membres soulignent la rigidité des mécanismes actuels, tant dans le traitement des demandes que dans la priorisation des organismes, ainsi que les limites rencontrées par certains acteurs, notamment les artistes indépendants. Les coûts associés à l'utilisation des salles, en particulier ceux liés aux services techniques, sont aussi identifiés comme un obstacle, tout comme certains enjeux liés au volet numérique.

Enfin, la nécessité d'améliorer l'accès à l'information, de centraliser les ressources et d'arrimer davantage les processus municipaux aux réalités du milieu culturel est mentionnée. Des pistes sont évoquées pour optimiser l'utilisation des espaces, diversifier l'offre et mieux répondre aux besoins spécifiques des organismes et des disciplines moins représentées.

## **8. Vision et cadre en art public ; retour sur la participation ciblée – Présentation**

La présentation vise à effectuer un retour sur la démarche de participation ciblée et à recueillir les commentaires des membres dans le cadre de l'élaboration d'une vision et d'un cadre en art public.

Léa-Alain Gendreau, du Service des arts, de la culture et des lettres, présente les volets de la collecte de données, les statistiques de participation ainsi que la méthodologie associée, puis expose les faits saillants issus des consultations et les données comparatives recueillies auprès d'autres municipalités. Les constats mettent en évidence des forces, notamment l'expertise municipale au SACL et la vitalité du milieu, ainsi que des enjeux liés au manque de ressources, à l'entretien des œuvres, à la coordination entre services et à certaines limites organisationnelles. Des opportunités et des menaces sont également identifiées, notamment en lien avec le contexte budgétaire, les projets à venir et les enjeux émergents.

Des pistes d'amélioration sont proposées afin de mieux structurer l'intervention municipale, incluant le renforcement de la gouvernance, des ressources et des processus, ainsi que l'amélioration de la communication, de la médiation et des conditions de pratique. Les propositions d'éléments de vision mettent de l'avant un art public ancré dans le territoire, favorisant l'identité, l'innovation, la participation citoyenne et le rayonnement de la Ville.

La présentation se conclut par les prochaines étapes menant à l'adoption du cadre en art public, prévue à l'hiver 2027.

### Discussion

La discussion met en évidence l'importance de l'entretien et de la conservation des œuvres, identifiés comme des enjeux prioritaires nécessitant une meilleure prise en compte dès la conception des projets, ainsi que la mise en place de mécanismes encadrant leur fin de vie. Les membres soulignent également des contraintes financières et organisationnelles, notamment en ce qui concerne le financement de l'entretien, dans un contexte de ressources limitées en culture.

Des échanges portent sur la nécessité de renforcer les budgets dédiés et d'adapter les approches selon la nature des œuvres, permanentes ou temporaires. Les membres abordent également l'importance du développement des compétences, de la formation des artistes et de la médiation culturelle, tant en amont des projets que pour favoriser l'appropriation citoyenne, en soulignant le potentiel de collaboration avec des partenaires du milieu.

Enfin, des préoccupations sont exprimées quant à l'accessibilité et à la mise en valeur de l'art public, incluant la nécessité d'améliorer les outils de diffusion de l'information et de clarifier les responsabilités et les processus afin d'assurer une offre plus cohérente et visible.

## **9. Bons coups culturels**

De bons coups culturels récents sont présentés afin de mettre en valeur des initiatives et réalisations du milieu culturel gatinois, et les membres sont invités à participer au lancement du Sentier culturel prévu le jour même.

*Léa Alain-Gendreau quitte la séance à 15 h 32*

## **10. Divers**

### **10.1 Appui au maintien des budgets culturels en milieu scolaire.**

Julie Martineau présente les impacts des modifications apportées aux budgets destinés aux mesures culturelles en milieu scolaire. Elle indique que, malgré une annonce initiale de maintien, ces budgets ont été intégrés à une enveloppe globale, entraînant une mise en concurrence avec d'autres besoins scolaires. Elle souligne les risques d'inégalités et de diminution de

l'accès à la culture, ainsi qu'une baisse observée de certaines activités, notamment l'acquisition de livres. Elle mentionne que le milieu culturel demande des garanties afin d'assurer la protection de ces budgets et le maintien de leur vocation initiale.

Elle fait la lecture de la recommandation suivante :

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, par l'entremise de sa politique culturelle, reconnaît à toutes ses citoyennes et à tous ses citoyens le droit d'accéder et de participer à la culture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école constitue une institution phare d'accès, de transmission et de valorisation de la culture auprès de tous les enfants de Gatineau et du Québec sans distinction d'âge, d'origines, de conditions et de statut socio-économique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique culturelle de la Ville de Gatineau souligne que la culture permet l'accès à la connaissance et au savoir, et qu'elle favorise la réussite scolaire et le développement de compétences chez les jeunes;

**CONSIDÉRANT QUE** la lecture est le socle des apprentissages et qu'elle renforce la littératie et le taux de diplomation tout en valorisant la langue française et la culture québécoise dans toute sa diversité, en contexte mondial de fragilisation des cultures locales;

**CONSIDÉRANT QUE** la culture favorise le bien-être individuel et l'estime de soi des jeunes, qu'elle contribue au maintien de leur bonne santé mentale et qu'elle est, par son caractère rassembleur, un outil de cohésion sociale, de rapprochement, d'intégration et d'inclusion;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié des écoles de Gatineau affichent un indice de défavorisation élevé et que, dans ces conditions, l'école en tant qu'institution joue un rôle clé en matière d'accès et de transmission de la culture;

**CONSIDÉRANT QUE** la réforme proposée fragiliserait l'écosystème culturel gatinois et québécois, affectant ses autrices et auteurs, créatrices et créateurs, artistes, artisanes et artisans, de même que ses maisons d'édition et librairies indépendantes, ses diffuseurs et ses institutions en arts visuels et muséales;

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine de la Ville de Gatineau :

**CACLP-2026-02**

- Appuie la demande faite au gouvernement québécois de revoir sa réforme en cours visant l'implantation de la mesure scolaire centralisée

« Projets pédagogiques particuliers, activités sportives, culturelles et sociales »

- Soutient la demande revendiquant de maintenir et de garantir des budgets dédiés et protégés par des mesures distinctes pour :
  - L'acquisition de livres ainsi que le développement des coins lectures en classes et des bibliothèques scolaires.
  - Les programmes « culture à l'école » et « sorties scolaires en milieu culturel ».
- Recommande au conseil municipal d'appuyer la présente démarche.

*Proposé par Marie Roy*

*Appuyé par Lianne Rheault-Leblanc*

*Adopté*

## **11. Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 14 octobre 2026.

## **12. Levée de séance**

*Il est proposé par Laurent Robillard-Cardinal*

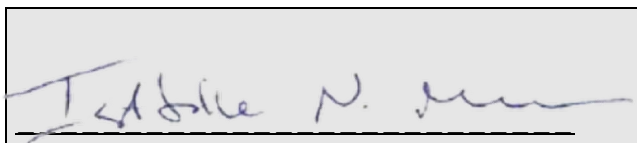
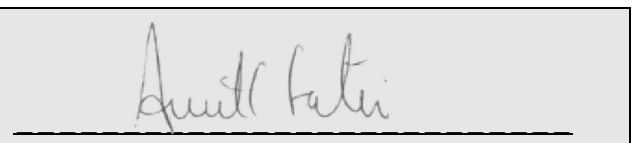
*Appuyé par Lianne Rheault-Leblanc*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance publique à 15 h 40.*

*Adoptée*

### **DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

|                                                                                     |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |
| PRÉSIDENTE                                                                          | SECRÉTAIRE                                                                           |
| ISABELLE N. MIRON                                                                   | ANICK FORTIN                                                                         |